

Sentier architecture à Wignehies



Visorando



Trace n° 1547697

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ce circuit familial est essentiellement urbain et témoigne du passé industriel et textile de la commune de Wignehies, au travers de son patrimoine architectural.

Durée	1h 00	Difficulté	Facile
Distance	3,14 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	33 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	36 m	Commune	Wignehies (59212)
Point haut	194 m	Région	Avesnois
Point bas	167 m		



Description

Départ de la Salle des Fêtes de Wignehies.

(D/A) Partir à l'Ouest vers la Capelle et suivre la Rue Jean Jaurès. Prendre la première à gauche, la Rue F. Boussus vers la Salle Pierre de Coubertin. Après la filature, empruntez à droite la Rue Eugène Fiévet. Prenez ensuite la première à droite.

(1) Empruntez à gauche la passerelle au-dessus de l'Helpe Mineure. Poursuivez Rue Béguin. Tournez à droite avec la rue et ignorez à gauche l'Impasse Martin. Au bout, tournez à droite Place Auguste Carlier. Dans un virage vers la droite, prenez à gauche la Rue Jean Moulin. Ignorez deux rues à votre gauche et, au croisement avec la Rue de la Paix, aller tout droit. À la fourche, prenez à droite et arrivez tout de suite devant l'église de l'Invention Saint-Étienne.

(2) Face à l'église, descendez à gauche la Rue Camille Desmoulins. Demeurer dans cette rue, ignorez les départs sur la gauche et franchir l'Helpe Mineure. Ignorez à droite la Rue Gambetta et prenez tout de suite après à droite la Rue des Écoles.

(3) Tournez dans la 1^{ère} rue à droite, la Rue Neuve, puis encore à droite, la Rue Voltaire. Aller tout droit jusqu'au bout de la rue. Tournez ensuite à droite, Rue Jean des Fresnes.

(4) Prenez à gauche le Chemin de la Victoire. Quand celui-ci vire à gauche, prenez le chemin sur la droite. Aboutissez immédiatement dans une rue et la suivre à droite pour franchir de nouveau l'Helpe Mineure. Au croisement en T, allez à gauche dans la Rue Jules Guesde. Au bout, retrouvez le parking de la salle des fêtes **(D/A)**.

Informations pratiques

A proximité

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Suivez le balisage Jaune.

Couplez ce parcours avec une visite de l'Écomusée à Fourmies.

<http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-architecture-a-wignehies/>

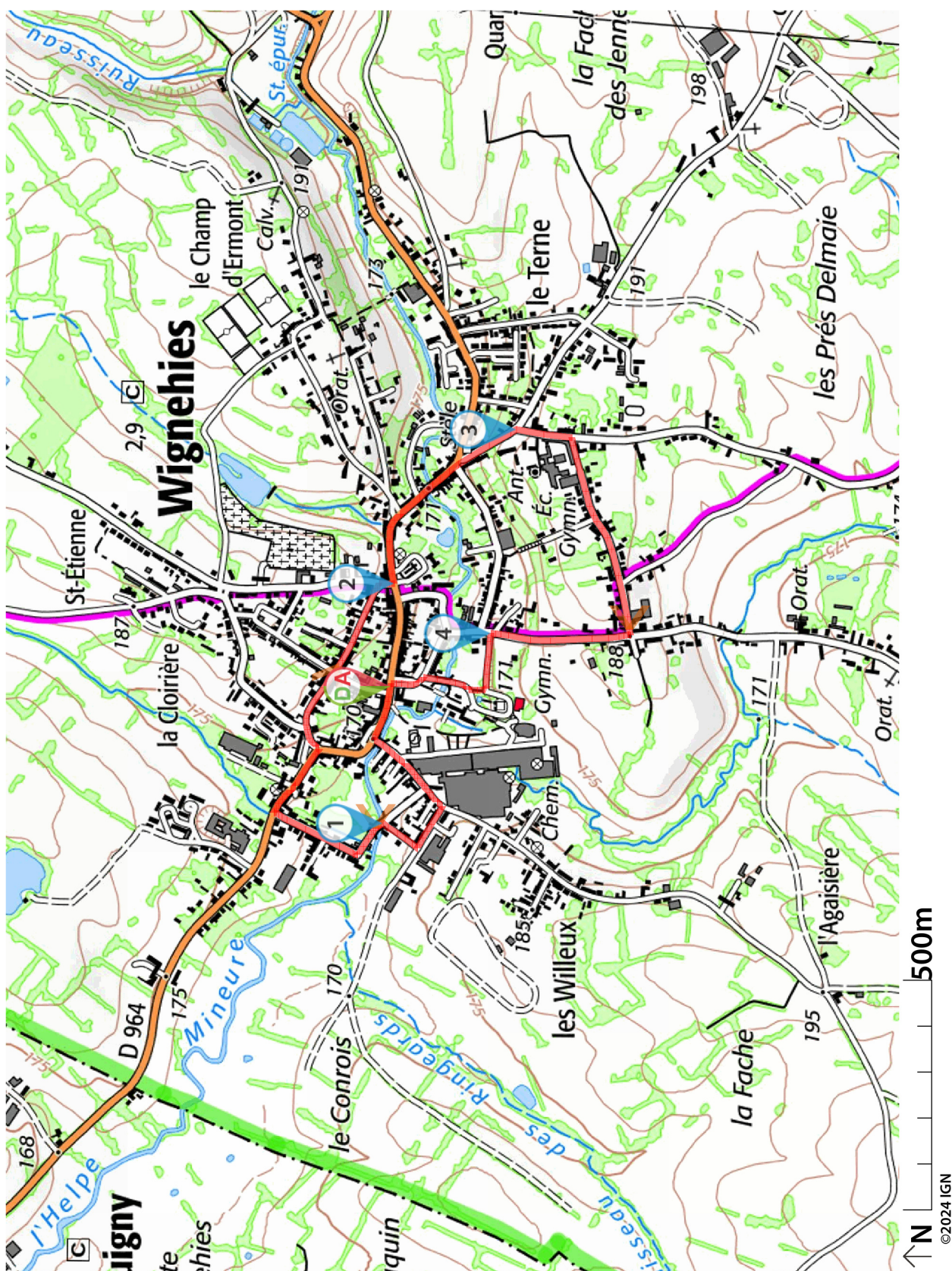
En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Points de passages

- D/A Salle des Fêtes de Wignehies**
| N 50.01671° / E 4.004064° - alt. 172 m - km 0
- 1 Passerelle**
| N 50.016859° / E 3.999897° - alt. 168 m - km 0.53
- 2 Helpe Mineure**
| N 50.016638° / E 4.007201° - alt. 179 m - km 1.44
- 3 Rue Voltaire**
| N 50.014249° / E 4.011889° - alt. 185 m - km 1.91
- 4 Chemin de la Victoire**
| N 50.014745° / E 4.00568° - alt. 171 m - km 2.79
- D/A Salle des Fêtes de Wignehies**
N 50.016706° / E 4.004056° - alt. 172 m - km 3.14

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

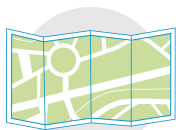
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



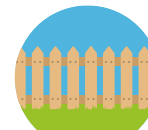
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



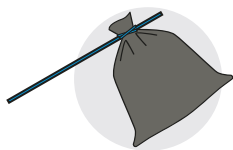
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



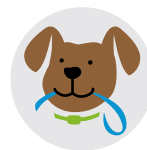
RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.